

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2011-07-20 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 20e jour du mois de juillet 2011 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:
Lina Lacharité, Denis Laroche, François Parenteau et Roger Tessier

Les conseillers Rachel Laflamme et Jocelyn Verrier sont absents

Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation soumission pulvérisation d'asphalte / route O'Brien
3. Nettoyage de fossé route O'Brien
4. Changement de ponceau route O'Brien
5. Paiement de facture / nettoyage de fossé
6. Travaux pont du 11^e rang Ouest
7. Période de question
8. Varia
9. Levée de la séance

(11-07-138) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition du conseiller Roger Tessier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(11-07-139) ACCEPTATION SOUMISSION PULVÉRISATION D'ASPHALTE
/ ROUTE O'BRIEN**

Ouverture des soumissions le 20 juillet 2011 à 11:05 heures au bureau municipal, en présence de:

- M. Roger Tessier, conseiller
- Mme Julie Yergeau, secrétaire-trésorière
- M. Donald Gélinau, Construction DJL Inc.

CONSIDÉRANT que des appels d'offre ont été faits sur invitation;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues, soit de:

- Construction DJL Inc.
- Pagé Construction, division de Sintra Inc.;

CONSIDÉRANT que le prix pour cette soumission est de:

- Construction DJL Inc. :
3.13\$ / mètre carré
- Pagé Construction, division de Sintra Inc. ;
2.28\$ / mètre carré

CONSIDÉRANT que la soumission de "Pagé Construction, division de Sintra Inc." est donc la plus basse soumission et conforme aux documents de soumission;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la soumission de "Pagé Construction, division de Sintra Inc." soit acceptée au montant unitaire par mètre carré de deux dollars et vingt-huit cents (2.28\$ / mètre carré) relativement à la pulvérisation d'asphalte dans la route O'Brien;

Que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés pour et au nom de la Municipalité de Lefebvre à signer le contrat avec " Pagé Construction, division de Sintra Inc. ";

Que ces dépenses soient payées à même le programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence;

Qu'une somme de quarante et un mille dollars (41 000.\$) soit allouée pour ces dépenses, prise dans le poste budgétaire (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-07-140) NETTOYAGE DE FOSSÉ ROUTE O'BRIEN

CONSIDÉRANT que du nettoyage de fossé doit être fait dans la route O'Brien pour améliorer l'égouttement avant de faire les travaux de réfection de la route ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr. » effectue des travaux de nettoyage de fossé avec une pelle mécanique et deux camions au taux de 3.90\$/mètre linéaire sur environ 845 mètres sur la route O'Brien ;

Que ces dépenses soient payées à même le programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence ;

Qu'une somme de 4 150.\$ soient allouée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-07-141) CHANGEMENT DE PONCEAU ROUTE O'BRIEN

CONSIDÉRANT qu'un ponceau de chemin sur la route O'Brien doit être changé pour améliorer l'égouttement ;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être faits avant le rechargement de la route ;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr. » fasse les travaux d'excavation et fournisse le matériel nécessaire concernant le changement de ponceau sur la route O'Brien ;

Que la municipalité achète les tuyaux de « Le Spécialiste du Ponceau Inc. »;

Que ces dépenses soient payées à même le programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence ;

Qu'une somme de 5 700.\$ soit allouée pour ces dépenses, prise dans le poste budgétaire (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-07-142) PAIEMENT DE FACTURE / NETTOYAGE DE FOSSÉ

CONSIDÉRANT que des travaux de nettoyage de fossé ont été faits dans divers chemins de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la facture #2527 de « Excavation Yergeau Enr. » ;

CONSIDÉRANT que du nettoyage de fossé supplémentaire a été fait dans la route Caya ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU d'accepter la facture #2527 de « Excavation Yergeau Enr. » au montant de six mille cent quarante-neuf dollars et vingt et une cents (6 149.21\$) ;

Qu'une somme de mille deux cent seize dollars (1 216.\$) soit prise dans le fonds carrière sablière et de l'affecter au budget 2011 « (02-320-06-521) Creusage de fossé Carrière Sablière » afin de rencontrer les dépenses relatives au nettoyage de fossé dans la route Caya :

(02-320-06-521) 1 216.\$ pris dans le poste budgétaire « fonds carrière sablière (59-159-00-000) »

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à « Excavation Yergeau Enr. » au montant de 6149.21\$ pris dans les postes budgétaires (02-320-02-521) et (02-320-06-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la
Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office
qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les
dépenses ci-haut.

Le 20 juillet 2011 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

(11-07-143) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller Denis Laroche
et appuyée par la conseillère Lina Lacharité à 21:00 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, directrice générale
& secrétaire-trésorière